Communiqué de presse
Paris, 6 août 2026

Osmo Énergie revalorise son prix de part de 2%

Osmo Energie, SCPI gérée par Mata Capital IM, annonce avoir revalorisé de 2 % le prix de sa part, désormais fixé à 306 € avec effet au 1er août 2026. Cette revalorisation intervient à la suite d'une progression de 3.16 % des valeurs d'expertise de son patrimoine au premier semestre 2026, à périmètre constant. Le nouveau prix de souscription demeure volontairement inférieur de 1.20 % à la valeur de reconstitution, conformément à la politique d'établissement du prix de la part de la SCPI. Il reflète ainsi la création de valeur générée depuis son lancement grâce à une stratégie d'investissement sélective, un déploiement maîtrisé de la collecte et une gestion active du patrimoine.

Une stratégie d'investissement disciplinée au service de la création de valeur

Depuis son lancement, Osmo Energie a constitué un patrimoine paneuropéen diversifié en privilégiant un déploiement progressif de sa collecte afin d'investir au rythme des opportunités de marché.
En deux ans et demi, la SCPI atteint désormais plus de 125 M€ de capitalisation et rassemble plus de 6 000 associés.
Investi à près de 80% hors de France, son portefeuille se compose aujourd'hui de 26 immeubles, répartis dans cinq pays européens et loués à 40 locataires.
Il affiche un taux d'occupation financier de 100 %, une durée résiduelle ferme moyenne des baux supérieure à 6,5 ans et un ratio d'endettement de 0 % (données au 30/06/2026).

Classée Article 9 SFDR et labellisée ISR, Osmo Energie poursuit par ailleurs une stratégie d'investissement paneuropéenne responsable, concentrée sur un objectif de diminution des émissions de gaz à effet de serre en ayant une double approche de sobriété énergétique (usage des locataires) et d'efficacité énergétique (technique du bâtiment).

Une revalorisation portée par des fondamentaux solides

La revalorisation du prix de part traduit la progression de la valeur du patrimoine et les résultats de la stratégie mise en œuvre depuis le lancement de la SCPI. Cette dynamique repose notamment sur :

- un rythme de collecte adapté aux opportunités d'investissement ;
- une politique d'acquisition sélective sur des marchés offrant des points d'entrée attractifs ;
- des revenus locatifs sécurisés par la qualité des contreparties ;
- une gestion active du patrimoine visant à accompagner sa valorisation dans la durée.

Un prix de souscription en cohérence avec la valeur du patrimoine

Au 30 juin 2026, les valeurs d'expertise du patrimoine progressent, à périmètre constant, de 3,16 % par rapport au 31 décembre 2025.
La valeur de reconstitution s'établit ainsi à 309.68 € par part, contre 303.86 € au 31/12/2025.
Le prix de souscription, désormais fixé à 306 €, demeure inférieur de 1.20 % à la valeur de reconstitution post revalorisation. Ce positionnement traduit la volonté de Mata Capital IM de maintenir une valorisation prudente de la part, tout en reflétant fidèlement la valeur du patrimoine détenu par la SCPI.

« Cette revalorisation illustre la discipline d'investissement et de gestion qui guide les équipes d'Osmo Énergie depuis son lancement. Notre approche opportuniste et sélective du métier de l'investissement, couplée à une gestion immobilière rigoureuse, toujours orientée vers la création de valeur, nous permet aujourd'hui d'augmenter le prix de la part d'Osmo Energie et ainsi d'accompagner la progression de la valeur de notre patrimoine immobilier. Nous continuerons d'appliquer cette même discipline dans l'intérêt de nos associés. »
Foulques de Sainte Marie, Managing Director Private Wealth Strategies de Mata Capital IM.

- **À propos d'Osmo Energie**

Osmo apporte une nouvelle énergie à la SCPI ! Conçue par des professionnels de l'immobilier et de l'épargne et s'appuyant sur le savoir-faire d'une équipe dédiée, la SCPI Osmo Energie est fondée sur trois piliers :

- Une performance financière ambitieuse sur le long terme avec un objectif de Performance Globale Annuelle (PGA) de 6.50% et de Taux de Distribution (TD) de 6 % brut de fiscalité étrangère, sur un horizon de détention recommandé de 10 ans (non garantis).
- Une stratégie d'investissement durable au sens de l'article 9 du règlement SFDR
- Une épargne 100% digitale, pour plus de flexibilité et d'autonomie

Osmo Energie poursuit une stratégie immobilière diversifiée, couvrant plusieurs pays européens et une variété de typologies d'actifs. Osmo Energie est une SCPI à capital variable (RCS Paris 982 344 137) gérée par Mata Capital IM (GP-16000024), ayant reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers sur la note d'information n°24-04 en date du 12 mars 2024.

Source : Mata Capital IM – Données au 30/06/2026.

La revalorisation du prix de souscription est décidée par la société de gestion. Elle ne constitue pas une plus-value réalisée. Elle ne se matérialise pour l'associé qu'au moment de la cession ou du retrait de ses parts, dont la valeur peut évoluer à la hausse comme à la baisse. La valeur de retrait demeure inférieure au prix de souscription.
Les objectifs sont des estimations établies par Mata Capital IM sur la base des conditions de marché actuelles et ne constituent ni une promesse ni une garantie. Ils sont susceptibles d'évoluer dans le temps.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les revenus ne sont pas garantis et peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse. Investir en SCPI constitue un investissement immobilier de long terme présentant des risques, notamment de perte en capital, d'illiquidité et liés aux marchés immobiliers. La durée de placement recommandée est de 10 ans minimum. La fiscalité dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible d'évoluer dans le temps.
*Avant toute décision d'investissement, veuillez consulter la documentation réglementaire disponible sur **www.osmo-energie.com**.*
Osmo Énergie poursuit un objectif d'investissement durable conformément à l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 (SFDR).

- **Contacts presse – Agence Conviction[s]**

Esther Joubert – ejoubert@convictions.fr – 0675331625
Bruno Lorthiois – blorthiois@convictions.fr – 0678970724